

MURMUR ISOL



Intérieur

DESCRIPTION

Primaire isolant à base de résine époxy en dispersion aqueuse.

DESTINATION

Primaire isolant applicable en intérieur sur de nombreux supports (béton, enduit minéral, plaques de plâtre cartonnées, métaux non ferreux dérochés, anciennes peintures compatibles, carrelage, bois, verre). blocage de nombreuses taches sèches (nicotine, suie, humidité, tanin..).

PROPRIETES

- Bloque les taches courantes du type nicotine, suie, humidité sèche, tanin, feutres, etc...
- Bonne opacité.
- Bonne adhérence multisupport.
- Séchage rapide.

Classement AFNOR NFT 36 005 Famille I Classe 10g.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect en pot	: Liquide onctueux.
Aspect du film	: Mat lisse.
Masse volumique	: 1.46 +/- 0,05 Kg/l.
Extrait sec	: En poids: 58 +/- 2% en volume: 39 +/- 2%.
COV (directive 2004/42/CE)	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g): 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 30 g/l de COV.
Point éclair	: Non concerné.
Brillant Spéculaire à 85°	: 15.
Rendement	: 10 à 12 m ² /l selon la nature des fonds et le mode d'application.
Séchage (20°C - 65%HR)	: Hors poussières 30 min. Sec 2h.
Recouvrable	: 4 h (24h dans le cas de blocage de tache)
Teintes	: Blanc.
Stockage	: 1 an en emballage plein et fermé à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Conditionnement	: 10 L, 2,5L.

CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Préparation des fonds:

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au DTU 59-1.

Les supports seront propres, sains et secs.

Les supports neufs seront préalablement imprimés avec un primaire adapté.

Les anciennes peintures brillantes ou satinées seront préalablement matées par ponçage ou lessivage puis rincées à l'eau claire.

Sur les taches difficiles à masquer, effectuer une pré-touche en débordant de 10 cm. Laisser sécher 24 heures et appliquer une couche générale.

Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à mettre en peinture.

Application:

Conditions d'application : DTU 59.1.

Matériel d'application : Brosse synthétique, rouleau poil 10-12mm.

Nettoyage du matériel : Eau.

Diluant : Eau.

Dilution : Prêt à l'emploi. Dilution possible jusqu'à 5%.

SYSTEME D'APPLICATION

Support	Impression	Finition
Sur béton, enduit minéral, plaques de plâtre à épiderme cartonné, métaux non ferreux dérochés, anciennes peintures adhérentes, carrelage, bois et dérivés	VORTEX MURMUR ISOL	1 à 2 couches de finitions acryliques de la gamme VORTEX

HYGIENE ET SECURITE

Consulter la fiche de données de sécurité.

FICHE TECHNIQUE – Septembre 2025 annule et remplace toute fiche antérieure.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution avec les produits de notre gamme.

En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

GESTION DES DECHETS

Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau. Protégeons l'environnement.

- Laver soigneusement le matériel après utilisation. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient, laisser cette eau s'évaporer. Le résidu sec peut alors être jeté à la poubelle.

- Bien essuyer le matériel. Bien refermer l'emballage après usage. Veillez à déposer votre emballage vide dans une déchetterie. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Les déchets ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés à l'air libre, ni rejetés dans le milieu naturel ou dans le réseau d'assainissement ou les ordures ménagères. Renseignez vous auprès de vos autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.